



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3919

Attribution de subventions à différentes associations dans le cadre du Fonds Associatif Local (FAL) et du Fonds d'Initiatives Locales (FIL) au titre du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise (convention territoriale 2015-2020 de Lyon) pour un montant total de 38 000 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LE FAOU Michel

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3919 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIFFERENTES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU FONDS ASSOCIATIF LOCAL (FAL) ET DU FONDS D'INITIATIVES LOCALES (FIL) AU TITRE DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020 DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE (CONVENTION TERRITORIALE 2015-2020 DE LYON) POUR UN MONTANT TOTAL DE 38 000 EUROS (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **15 mai 2018** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, vous avez approuvé la convention territoriale 2015-2020 de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais à partir des orientations du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise.

Dans ce cadre, en vue de développer les liens sociaux, le vivre ensemble, les formes de solidarité par la rencontre entre les différentes populations et l'implication des habitants, la Ville de Lyon et l'Etat ont constitué dans le cadre du contrat de ville des fonds réservés aux petites associations et collectifs d'habitants intervenant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : le Fonds Associatif Local (FAL) et le Fonds d'Initiatives Locales (FIL).

1/ - Par le Fonds Associatif Local, il s'agit de soutenir des associations répondant aux critères suivants :

- association en lien direct et intervenant en proximité auprès des habitants du quartier ;
- association composée essentiellement de bénévoles et/ou ayant un salarié à temps partiel ;
- association porteuse d'un projet avec une dimension collective qui doit viser l'amélioration des rencontres et des relations avec des personnes plus isolées, de différentes cultures, de différentes générations et être surtout ouverts et accessibles à tous.

Pour bénéficier d'une subvention au titre du FAL, les projets doivent :

- avoir une dimension collective ;
- se dérouler dans le temps, au maximum sur une année ;
- se dérouler en proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en direction des habitants de ces quartiers ;
- être ouverts et accessibles à tous ;
- s'inscrire en partenariat avec les autres structures du quartier existantes dans le champ de l'action pour permettre de développer liens, synergies et pratiques de réseaux.

Par ce fonds, il s'agit de promouvoir et soutenir ces associations qui développent, au travers de leurs actions, leurs postures d'ouverture, des liens sociaux, des relations s'adressant à des personnes qui peuvent être en situation de fragilité, précarité voire d'exclusion sociale. L'accent est plutôt mis sur les projets visant à lutter contre le repli des publics les plus fragiles, à se mettre en posture d'aller vers et d'ouverture en proposant des actions qui mobilisent le plus grand nombre d'habitants, qui construisent des liens de citoyenneté et de solidarité. Les supports pour le développement des actions sont de nature variable : loisirs, éducatifs, culturels ou festifs.

2/ - Par le Fonds d'Initiatives Locales, il s'agit de soutenir les habitants dans des pratiques responsables et favorisant l'initiative citoyenne et participative dans les quartiers prioritaires. Pour bénéficier d'une subvention dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales, les personnes doivent :

- habiter dans l'un des quartiers prioritaires de Lyon ;
- être organisé en collectif type association loi 1901 ou groupe organisé sur un projet commun.

Pour bénéficier d'une subvention, les micro-projets doivent :

- avoir une dimension collective ;
- permettre d'améliorer l'animation de la vie locale, créer une dynamique de rencontre ;
- se dérouler dans les quartiers prioritaires et/ou en direction des habitants de ces quartiers ;
- permettre de développer des synergies avec les associations ou réseaux locaux.

Les micro-projets proposés doivent viser :

- à encourager et faciliter les pratiques socio-éducatives, éco responsables, développées par des groupes et associations d'habitants ;
- à renouer ou développer les liens, et à favoriser l'ouverture entre les différentes cultures, à développer des réseaux de solidarité, de créativité ;
- l'émergence culturelle, festive, ludique, créative, sportive, pédagogique permettant la création d'événements dynamisants et valorisants pour les personnes et le quartier (formation, information, fêtes de quartier, sorties culturelles, sportives, location de petit matériel servant à la réalisation d'un projet...).

Ces deux fonds peuvent ainsi contribuer au démarrage d'une association, pour son ouverture aux habitants du quartier. Ils permettent une aide au financement d'une action et non une aide au fonctionnement courant de l'association.

Les subventions de fonctionnement accordées aux conseils citoyens, portées par une structure membre du collège « acteurs locaux » de chacun d'entre eux, ont pour vocation de leur permettre de prendre en charge les frais liés à l'exercice de leurs missions ou la réalisation d'actions dans les quartiers concernés.

Le tableau suivant présente les projets et les associations que je vous propose de soutenir dans le cadre du Fonds Associatif Local et du Fonds d'Initiatives Locales :

QUARTIER	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	Coût total de l'action	MONTANT PROPOSE 2018
Actions présentées dans le cadre du FAL				
5 ^e	Association CSF section Champvert 38 rue Sœur Janin 69005 Lyon	<u>Vie de quartier</u> Travail de relations avec bailleurs, habitants, partenaires engagés sur le quartier pour réfléchir sur les moyens et conditions d'un meilleur respect des uns et des autres dans un souci de solidarité et de fraternité. Pour cette année, il s'agit de continuer à mettre en place des moments festifs, des rencontres du comité de locataires, continuer à participer au conseil citoyen, d'accompagner les jeunes scolarisés, de mettre en place des échanges de services et enfin d'organiser une journée sur l'environnement. <u>L'association touche 482 foyers.</u>	8 000	5 000
7 ^e Guillotière	7 Accueil 49 rue Montesquieu 69007 Lyon	<u>Accompagnement vers l'emploi, maintien du lien social</u> Accueil des bénéficiaires du RSA lors de deux permanences afin de répondre à leur besoin tels que la création et mise à jour de CV, aide à la recherche d'emploi et à la réalisation de candidatures. Les bénévoles peuvent alors faire office d'écrivains publics. Il s'agit aussi de maintenir le lien social. <u>Entre 150 et 300 personnes attendues.</u>	35 700	2 000
7 ^e Guillotière	DITES 33 33, rue Pasteur 69007 Lyon	<u>Une carte postale d'ici pour là-bas</u> L'action demandera aux participants de réaliser une ou plusieurs cartes postales adressées à un proche, réel ou imaginaire, resté au pays de leur enfance, lointaine ou très présente. Les réalisations seront présentées dans des rangements qui pourront être disposés dans différentes places du quartier (bibliothèque, bars, centres sociaux etc...). Ce travail s'inspire du livre "Terre Rouge" d'Aristide Tarnagda dans lequel deux frères, l'un resté l'autre parti, communiquent à travers des cartes postales. <u>Cette action devrait toucher 120 personnes.</u>	2 000	2 000
7 ^e Guillotière	LA SAUCE SINGULIERE galerie La Rage 33 rue Pasteur 69007 Lyon	<u>Accroche-toi !</u> Cette action s'inscrit dans le cadre de la 8 ^{ème} Biennale Hors Normes. Il s'agit de créer une œuvre participative et de s'interroger sur comment à partir d'éléments individuels on peut créer une œuvre commune. L'œuvre sera présentée sous forme d'installation au sein de la 8BHN. <u>Cette action bénéficiera à 105 personnes.</u>	3 000	2 000
7 ^e	Espoir à la Guille MJC Jean Macé 38 rue Camille Roy 69007 Lyon	<u>Socialisation de femmes d'origines étrangères</u> Aider des femmes d'origines diverses en proposant des activités facilitant leur intégration (expression française, ateliers de couture, visites de la ville de Lyon avec leurs enfants et adolescents) et contribuer ainsi à rompre leur l'isolement (<u>50 à 60 personnes prévues</u>).	4 150	2 000

QUARTIER	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	Coût total de l'action	MONTANT PROPOSE 2018
7 ^e Gerland	Les Dames de Gerland Maison des Associations 7 rue Ravier 69007 Lyon	<u>Actions culturelles intergénérationnelles et solidaires</u> Cette association vise à apporter un soutien aux familles par la mise en place d'un lien d'écoute et d'échanges par le biais d'ateliers éducatifs, de groupes de réflexion, de sorties culturelles, etc. Cette année, elle souhaite organiser, sur la cité Jardin, des ateliers créatifs, des sorties culturelles, événements autour de sujets du quotidien (santé/nutrition/enfants etc...). <u>Elle compte toucher entre 200 et 250 personnes.</u>	18 000	3 500
7 ^e Gerland	Association des jeunes de Gerland 50 rue Challemel Lacour 69007 Lyon	<u>Projet 2018</u> L'association compte organiser tout au long de l'année des rencontres et événements sportifs, éducatifs, culturels et festifs. <u>Environ 1 000 personnes sont attendues pour participer à ces rencontres.</u>	10 800	3 500
8 ^e Mermoz	Vivre Ensemble 1 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	<u>Favoriser les rencontres entre les habitants et les associations et proposer des découvertes culturelles</u> L'association, en lien étroit avec le centre social Mermoz et les acteurs associatifs locaux monte des projets sur le quartier de Mermoz pour permettre la rencontre. Elle propose des permanences hebdomadaires le mardi après-midi, avec pour objectif discussion et convivialité. Elle organise des temps conviviaux tout au long de l'année comme la fête des voisins, la fête de la musique, le chocolat chaud du 8 décembre, la soupe pour les personnes démunies du quartier et halloween. <u>Environ 500 personnes touchées sur chaque événement festif, 20 à 25 personnes sur les temps de permanence et 15 à 20 personnes attendues sur les sorties culturelles.</u>	2 550	2 500
8 ^e	SELGT (Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques du Grand Trou) Espace des 4 vents 27/29 rue Garon Duret 69008 Lyon	<u>Fête du Vent 2018</u> L'association a pour but de favoriser le développement des activités culturelles, artistiques et sportives sur les quartiers du Grand Trou, du Moulin à Vent et de la Petite Guille dans le 8 ^e arrondissement de Lyon. La sensibilisation à l'Education Environnement Développement Durable est un prétexte pour mettre en dynamique de multiples actions qui valorisent et dynamisent le quartier. La fête du vent réunit chaque année, au Parc du Clos Layat sur le thème du vent, de l'éco-citoyenneté et de l'éducation à l'environnement et au développement durable. <u>Réalisation prévue le samedi 10 juin avec 700 personnes attendues.</u>	10 500	3 000

QUARTIER	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	Coût total de l'action	MONTANT PROPOSE 2018
8 ^e	Amicale Renouveau Pressensé 17 avenue Francis de Pressensé 69008 LYON	<u>Fonctionnement et projets du "Renouveau Pressensé"</u> Cette association promeut un double objectif de défense des intérêts des locataires et de mieux vivre-ensemble. Elle a fait le choix de s'affilier à la Confédération Nationale du Logement, qui lui propose conseils et appui. Elle finance une partie de son activité par la mise en œuvre d'événements sur le quartier (vide-grenier, loto), en tissant des liens avec les acteurs publics mais aussi privés du territoire. Elle prévoit la réalisation de plusieurs projets pour l'année 2018, vide-greniers, après-midi éducatives et sportives, une rencontre entre voisins ainsi qu'un loto. <u>Nombre d'habitants concernés : environ 60 personnes par projet.</u>	3 490	2 500
8 ^e Etats-Unis	Les Etats En Fête 101 bd des Etats-Unis 69008 Lyon	<u>Enfants phare</u> En collaboration avec des intervenants issus de l'Orchestre National Urbain du CRA.P, l'association souhaite mettre le quartier des Etats-Unis en musique. Pour cela, il est proposé à des enfants de 8 à 15 ans de fabriquer leur propre instrument de musique à partir d'objet de récupération. Le but étant de les amener vers une création collective afin qu'ils puissent se produire sur scène lors de la fête organisée par l'association le 13 juillet 2018. <u>Entre 15 et 25 enfants profiteront de cette action.</u>	5 000	4 000
9 ^e Duchère	Trait d'Union Duchère Association de locataires 321 rue du Doyen Georges Chapas 69009 Lyon	<u>Quatre saisons avec les habitants</u> Actions qui portent la volonté de développer les liens sociaux et le défi du vivre ensemble sur les immeubles SACVL de la Duchère, soit 4 immeubles et près de 1000 logements. Organisation de manifestations festives pour favoriser les rencontres. Cherche à travailler l'émancipation de chacun par des rencontres formatives type environnement et sujets de la vie quotidienne. Se dérouleront sur l'année: des après-midi jeux et détente, des séances de cinéma familial, des après-midi ludiques pour les enfants, les Apéri'Duch en partenariat avec le centre social et le Foyer Mirly Solidarité, la fête des voisins ainsi que des ateliers de loisirs créatifs. L'association prévoit également d'éditer un folio d'information. <u>L'association compte mobiliser entre 1000 et 2000 personnes sur toutes ces actions.</u>	21 980	1 500
Sous total actions FAL 2018				33 500

QUARTIER	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	Coût total de l'action	MONTANT PROPOSE 2018
Actions présentées dans le cadre du FIL				
4 ^e	Centre social Croix-Rousse Grand Cote 27 rue Pernon 69004 Lyon	<u>X Rousse Show, atelier musique</u> Le projet X Rousse Show permet à des jeunes, par le soutien du centre social, de participer à la construction et à la réalisation d'un festival jeunes artistes. Dans ce cadre, le groupe de jeunes pourra participer à un stage de 3 jours à Echirolles avec d'autres groupes de la région et être encadrés par des professionnels. La finalité de ce stage est un concert sur deux dates (25 mars 2018 à Echirolles et 5 mai 2018 à la salle de la Ficelle dans le 4 ^{ème} arrondissement de Lyon). <u>12 jeunes participent à ce stage.</u>	3 598	1 500
7 ^e	SLEA Prévention 12 rue de Montbrillant 69003 Lyon	<u>Temps conviviaux sur Jean Macé</u> Le groupe d'habitantes "Les lionnes de Jean Macé" souhaite organiser des temps de rencontres et d'échanges au sein du quartier de Jean Macé. Pour cela, elles prévoient de mettre en place une fête de quartier, de réunir un maximum de personnes pour un repas de solidarité avec les sans-abris, d'organiser des temps conviviaux et de développer l'entraide entre les gens. <u>Elles espèrent toucher au moins 50 personnes.</u>	2 200	1 500
8 ^e	Flous Furieux 25 quai Saint-Vincent 69001 Lyon	<u>Flous sur la Ville</u> Création d'un collectif de photographes citoyens mêlant résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé Carré Sésame, habitants de la cité Albert Laurent ainsi que des partenaires professionnels et amateurs afin de se doter d'un outil d'expression, de se rencontrer, de découvrir le monde et d'être curieux. <u>40 participants sont attendus pour ce projet.</u>	7 000	1 500
Sous total actions FIL 2018				4 500
TOTAL GENERAL				38 000

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre des programmations Fonds Associatif Local et du Fonds d'Initiatives Locales s'établit comme suit :

- au titre de l'année 2017 : 66 250 € ;
- au titre de l'année 2018, le montant indiqué dans le tableau ci-dessus : 38 000 €.

Vu le modèle type de convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

1) Les subventions de fonctionnement susmentionnées sont allouées aux associations ci-dessus, dans le cadre du Fonds Associatif Local et du Fonds d'Initiatives Locales, pour un montant total de 38 000 euros.

2) Le modèle type de convention d'application est approuvé.

3) M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4) La dépense en résultant, soit 38 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 41781, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Michel LE FAOU